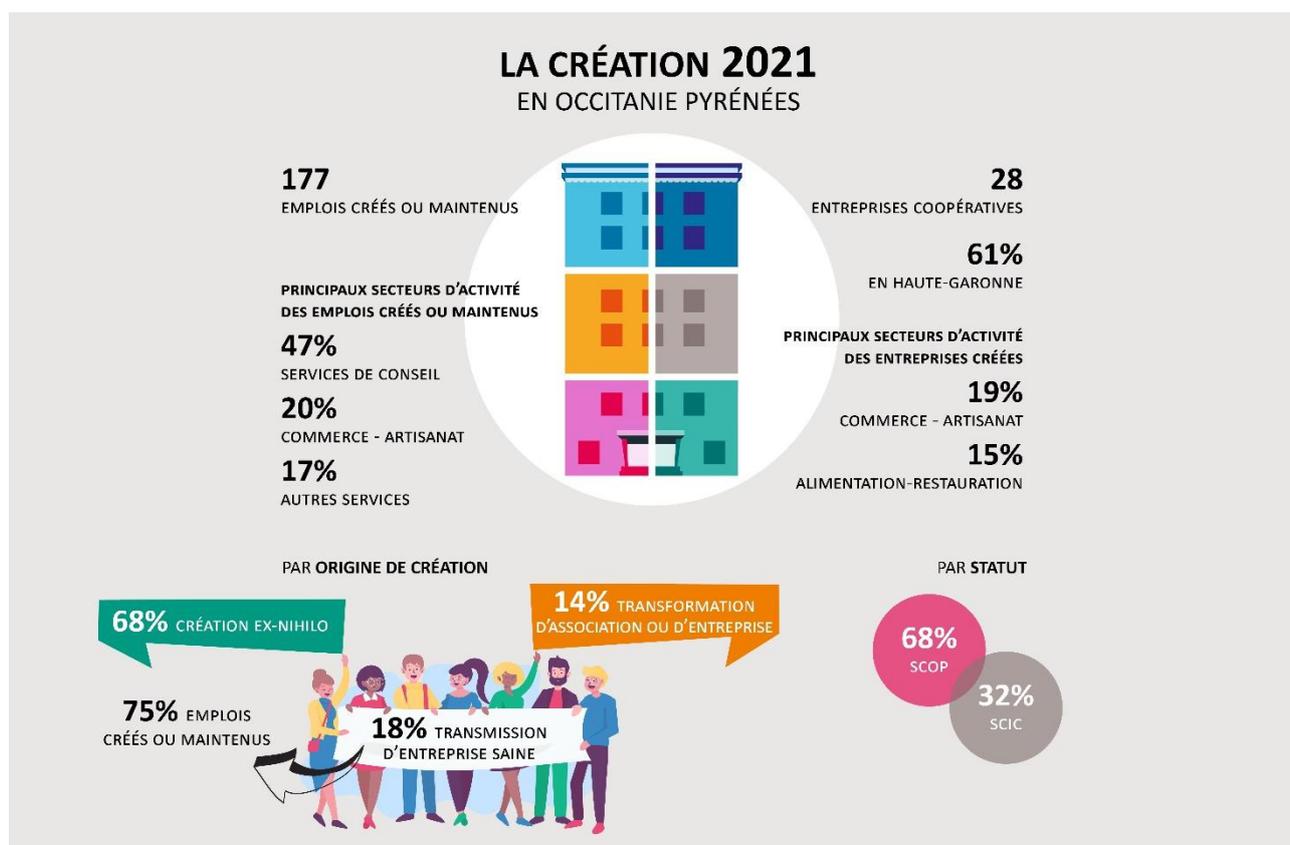


## Bilan 2021 des créations d'entreprises coopératives en Occitanie Pyrénées

L'Union Régionale des Scop Occitanie Pyrénées présente un nouveau bilan chiffré positif, marqué par un accroissement de l'emploi avec + 9,6% par rapport à 2020. Désormais, le territoire regroupe 419 Sociétés coopératives pour 6 030 emplois et son chiffre d'affaires atteint près de 660 millions d'euros.



### 28 créations d'entreprises coopératives en 2021

En 2021, 28 nouvelles entreprises coopératives ont intégré le réseau des Scop Occitanie et c'est le département de la Haute-Garonne qui recense la majorité des créations avec 61% d'entre-elles. Comme les années précédentes, le statut Scic, statut au service de l'innovation sociale et de l'initiative citoyenne, est toujours bien présent dans les statistiques mais ce sont encore les créations en Scop qui dominent avec près de 7 créations sur 10.

Ces créations concernent tous les secteurs d'activité, le BTP, la formation, la communication, l'énergie, le numérique, les transports, l'agriculture avec une belle prédominance dans le commerce-artisanat et l'alimentation-restauration, (34% des créations).

### Plus de 170 emplois créés ou maintenus, dont 130 grâce à de belles transmissions d'entreprises

Véritable solution pour les dirigeants qui souhaitent céder leur entreprise, en raison notamment d'un départ à la retraite, la transmission aux salariés évite la disparition de nombreuses entreprises faute de repreneur.

Et pour sauvegarder les emplois, les savoir-faire, pérenniser les entreprises et assurer un passage de relais en douceur, l'Union Régionale accompagne les cédants et repreneurs.

Avec 5 transmissions d'entreprises réussies, ce sont plus de 130 emplois qui ont été créés ou sauvegardés sur le territoire, représentant ainsi 3/4 des emplois créés sur l'année 2021.

Et si l'on regarde de plus près les secteurs d'activités, 47% des emplois issus des créations 2021 sont dans les services de conseil.

*« En dépit du rebond épidémique, l'année 2021 reste une belle année de travail pour l'Union Régionale. L'intelligence collective en a été le principal facteur clé de succès. Une réussite qui se caractérise, encore, par le rachat d'entreprise à l'intention des salariés, pour la moitié des effectifs créés »,* témoigne Cyrille Rocher, Directeur de l'URSCOP Occitanie Pyrénées.

### **Un engagement fort des outils financiers du Mouvement coopératif**

Le réseau coopératif dispose d'une palette d'instruments financiers performants, solidaires et diversifiés au service de tous les projets d'entreprises coopératives, qu'elles soient nouvelles ou déjà existantes. Parmi les 28 nouvelles coopératives, 7 ont pu bénéficier d'un soutien financier du Mouvement coopératif. Ce dernier a garanti 1 280 000 euros d'emprunts bancaires, octroyé 120 000 euros de prêts participatifs et financé 150 000 euros de titres participatifs en haut de bilan au profit de ces 7 nouvelles coopératives.

#### **Engagement des outils financiers du Mouvement sur les 7 créations d'entreprises coopératives :**

<b>Emprunts garantis par le Mouvement 1 280 K€</b>	<b>Emprunts accordés aux nouvelles coopératives 120 K€</b>	<b>Intervention haut de bilan 150 K€</b>
--	--	--

Après ce bilan de l'année passée, Rémi Roux, Président de l'URSCOP Occitanie Pyrénées ajoute quelques lignes sur cette nouvelle année 2022 *« Quelles surprises va nous apporter cette année 2022 ? Avec un début d'année encore compliqué, nous espérons que le virage de notre société vers un monde plus social, plus solidaire et plus écologique va pouvoir se poursuivre et même s'accélérer. Les citoyennes et citoyens Français attendent un changement. Espérons qu'il sera dans la bonne direction : celle qui remet l'être humain au centre des valeurs, et qui laisse le profit à sa place (un moyen pour se développer, mais surtout pas un but ultime). Vous pouvez compter sur l'Union Régionale des Scop et Scic pour poursuivre l'aide à la création des entreprises de demain, plus sociale et plus écologiques. »*

**À propos de l'Union Régionale des SCOP Occitanie pôle Pyrénées** qui fédère les Scop (Sociétés Coopératives et Participatives) et les Scic (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif) de l'ex-région Midi-Pyrénées, présentes dans tous les secteurs d'activité. Structure d'accompagnement à la création, reprise et transmission d'entreprises en coopératives, l'URSCOP propose un service complet aux adhérents et aux porteurs de projet : accueil et suivi personnalisé, accompagnement juridique, solutions de financements adaptées à la création comme à leur développement, formations... Structure soutenue par la Région Occitanie, le FSE et Toulouse Métropole.

### **Contacts presse**

**Service de presse** - Florence MILLET - 06 62 01 77 61 - [florence@millet-rp.fr](mailto:florence@millet-rp.fr)

**URSCOP Occitanie – Pôle Pyrénées** - Sophie HEMARDINQUER - 06 32 83 37 90 - [shemardinquer@scop.coop](mailto:shemardinquer@scop.coop)